Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 022-212202105-20261016-2026_10_16_02-DE

MAIRIE de PLOUBAZLANEC – 22620
Tel : 02-96-55-80-36 e.mail : mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le Vendredi 16 Septembre, à 18 h 00, en application des articles L 2121-7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.T.C.) s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Ploubazlanec sous la présidence de Monsieur Richard VIBERT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : R. VIBERT, J.P. LEC'HVIEN, A. BACHIR, N. MARREC, G. LE BARS, E. LEGEAI, J. BALCOU (jusqu'à 18 H 50), A. KERAMBRUN LE TALLEC, J.L. LE BIHAN, G. MENGUY, B. MACHY, J. GUEGAN, M. LE NORMAND, Y. SAVARY, J. MONBEL, M. BERLIN et C. MENGUY (à partir de 19 h 15)

ETAIENT REPRESENTÉS : C. MORIN par A. KERAMBRUN LE TALLEC, J. BALCOU par R. VIBERT (à partir de 18 H 50), G. CONAN par G. LE BARS, Ph. BILLARD par J. MONBEL, E. BRUHAN par G. MENGUY, F. MORDELLES par M. BERLIN

ETAIENT ABSENTS : T. LE CALVEZ et C. MENGUY (jusqu'à 19 h 15)

SECRETAIRE DE SEANCE : G. LE BARS

PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES : C. HERNOT, L. BEDFERT et B. MASSE

DELIBERATION 2026-10-16 - DOSSIER N° 2

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA MATERNELLE DE L'ECOLE DU BOURG – Contrat de maîtrise d'ouvrage – Cabinet Pré-Programm ST GREGOIRE 35 - 6 820 €.HT soit 8 184 €.TTC

Présentation : R. VIBERT

Dans le cadre du projet de reconstruction de la Maternelle à l'école du Bourg, il y a lieu de désigner le cabinet chargé d'assister les élus dans le choix de l'architecte.

Le cabinet Pré-Programm de St Grégoire 35 -qui a déjà réalisé notamment l'étude de faisabilité- a été sollicité pour lancer cette consultation. Son mémoire technique a été diffusé aux élus.

Sa proposition financière pour :

- ✓ L'élaboration du dossier de consultation des concepteurs (DCC)
- ✓ L'assistance à l'analyse des candidatures
- ✓ La constitution du dossier de consultation ajusté + les visites + l'analyse des offres + les auditions/négociations

s'élève à 6 820 €.HT soit 8 184 €.TTC.

Cette proposition est établie sur la base d'une consultation de maîtrise d'œuvre suivant une procédure adaptée restreinte (publicité, sélection de 3 candidats pour remettre une offre sur la base d'une note avec intentions architecturales + honoraires (et auditions).

Au vu des enjeux du projet (complexité du site, dénivelé, proximité avec le bâtiment ancien, insertion urbaine…) la remise d'une intention architecturale s'avère en effet indispensable. Du fait de la production d'éléments graphiques spécifiques, une indemnité de 4 000 à 4 500 €.HT est à prévoir pour chacun des 3 candidats (à noter que cette indemnité n'est pas déduite des honoraires du candidat retenu). Cela équivaut à un coût de 12 000 à 13 500 €.HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

- ➢ **DECIDE de confier au Cabinet PRE-PROGRAMM de Saint-Grégoire 35 la procédure de consultation pour le choix de l'Architecte en charge du projet de reconstruction de la Maternelle de l'Ecole du Bourg ;**
- ➢ **AUTORISE le Maire à signer tous documents y relatifs.**

Pour extrait certifié conforme,
Richard VIBERT
MAIRE de PLOUBAZLANEC